

# CHARTE

## « L'esprit de SEL »

*Le système d'échange local (Sel),*

- *C'est échanger autrement et librement,*
- *c'est privilégier le lien plutôt que le bien,*
- *c'est valoriser les savoirs, les savoir-faire et la responsabilité de chacun par la coopération, la solidarité et la réciprocité multilatérale.*

*Le système d'échange local qui se réfère à la présente charte, « l'esprit de sel », exprime sa volonté de :*

- *expérimenter et développer des pratiques d'échanges estimés en unités locales, sans argent, de manière loyale et équitable, au sein d'un territoire de proximité ;*
- *faire vivre des valeurs solidaires fondées sur le dialogue, la confiance, la convivialité, le lien social et la réciprocité au sein du groupe ;*
- *fonctionner de manière démocratique et participative au moyen de structures transparentes et autogérées, en toute indépendance vis-à-vis des partis politiques et de mouvements religieux ou idéologiquement exclusifs ;*
- *oeuvrer dans le respect des équilibres naturels tout en favorisant l'épanouissement des participants, dans le respect du rythme personnel de chacun.*

*Chaque SEL est autonome et s'engage à respecter les autres SEL et la richesse de leurs différences.*

*Politique de confidentialité* : mise en conformité de la charte avec le RGPD(\*)

*Adhérer au SEL c'est également :*

- *Faciliter les liens entre les membres du SEL par le partage effectif, réciproque et sincère de coordonnées fiables entre eux.*
- *Veiller via des sites protégés ou par tout autre moyen à assurer la non divulgation de ces informations à des tiers non adhérents au Système d'Echange Local et à la conservation des données personnelles en conformité avec la loi.*

*(\*) Atelier charte journées nationales de Pierrefitte ès Bois août 202*

